

CONSEIL du TERRITOIRE du 2 Septembre 2021

Présents

Ligue : Jean Luc Baudet, Armand Griffon, Perrine Paul, Pierre Solère

Comités : Gil Errario (04), Gérard pottier (05), Marie Laure Fénaſſe (06), Krikor Bozouklian (13), Christian Gravier (83), Patrice Brisco (84)

Invités : Pascal Bouchet (Ligue), Martine Perlin (83), Patrick Fénaſſe (06)

En préambule Perrine précise qu'elle devra nous quitter à 20h00 pour des obligations avec la Métropole et son club professionnel.

Jean Luc remercie l'ensemble des présents et souhaite que les représentants des Comités s'expriment en ce début de saison.

Il rappelle au préalable la déclinaison du Pacte : Pour 2021 la Fédération n'a accordé que 78% de l'enveloppe 2020 et va proposer de nouveaux critères d'attribution pour les Territoires. Ces critères sont à l'étude et feront l'objet d'une validation mi-Novembre avec l'ensemble des Présidents de Comités et de Ligue réunis en Assemblée plénière à la MDH. Une réunion préparatoire se tiendra sur ce sujet à la MDH avec les représentants des Ligues et des Comités les 18/19 Septembre prochains et Jean Luc nous invite à faire des propositions.

Pour l'enveloppe 2021 la totalité de l'enveloppe « Service aux clubs » sera répartie entre les 6 Comités. Celle-ci est de 40696€.

En 2020 elle était de 39292€ mais la Ligue l'avait abondé de 20000€ pris sur l'enveloppe formation (40000€) au bénéfice des Comités, soit un montant de 59000€ au total. Cette enveloppe formation n'existant plus dans le cadre du Pacte 2021, seuls les 40696€ resteront à répartir entre les Comités, ce qui représente une baisse notable pour chaque Comité.

Il reconnaît que la FFHB n'a pas suffisamment communiqué sur les titres Olympiques et regrette le peu de matériel transmis aux clubs et Comités pour les forums des Associations. A nous aussi d'être créatifs et porteurs de propositions pour enrichir la communication.

Il fait un point sur les licenciés à date et également sur les vaccinations de nos licenciés

Pour le Pass-Sport, 50% des clubs n'ont pas de compte «Asso ouvert à ce jour. Un effort des Comités doit être fait pour aider les clubs à les ouvrir (Voir tuto envoyé par la FFHB). Un grand nombre de familles vont en être bénéficiaires.

En préparation des modalités de paiement des "Pass-Sports" pour les clubs nous devons inciter les clubs à ouvrir un Compte Asso s'ils ne l'ont pas déjà fait. Dans le cadre du Service aux clubs la FFHB a adressé un document à tous les clubs pour expliquer la procédure. Chaque Comité devra s'assurer du suivi de ce dossier pour que les clubs qui n'ont pas encore ouvert de Compte asso se mobilisent et puissent être accompagnés.

Sonia Porte, salariée de la Ligue, pourra tout spécialement être en soutien pour cette action.

Il regrette notre manque de communication auprès des clubs pour les montants ANS attribués.

Il nous informe enfin que les locaux de Nice vont être mis en location afin d'amortir les frais de charges.

Gérard Pottier précise, au sujet des « Pass-Sport » que le dispositif s'effectuera en 2 vagues : du 01/09 au 13/10 et du 14/10 au 30/11. Les versements aux clubs devraient être effectués dans les quinze semaines suivantes. Les instances concernées militent pour une troisième vague. Tout n'est pas encore calé entre les instances, et des conventions de mandats sont en cours de finalisation. Pour

informations : plus de 254 000 familles sont concernées en PACA et seulement 2800 structures enregistrées au compte Asso (30% des structures existantes)

Pour la « Sportive » Pascal Bouchet évoque l'écriture en cours d'un protocole pour le Hand amateur mais rien de précis encore.

Krikor nous engage à être porteurs de proposition en termes de communication : Le 13 a réalisé un tutoriel pour la saisie des Pass-Sport, et un document « personnalisable ».

Tour des Comités :

04 : Les préoccupations du moment sont le « Pass-Sport » et le « Pass sanitaires ». Certains dirigeants du Comité ne veulent pas se faire vacciner. Des clubs ont fixé leurs cotisations à 10€ alors qu'ils vont encaisser 50€ par le Pass-Sport !

Le prochain C.A se fera le Jeudi 9 Septembre. Le Président du 05 sera présent. La Ligue est invitée. Le stage de Barcelonnette a connu un beau succès et sera reconduit en 2022. Des candidatures se présentent déjà.

Pour ce qui est des licenciés à date : au 3/09/21 87 licenciés pour 38 à la même date en 2020

05 : Les clubs font remarquer que la première date de championnat démarre trop tôt. Certains ne seront pas prêts.

Toujours quelques difficultés du côté du club de Briançon. L'entente PN féminine Briançon/Embrun ne rassemble pas suffisamment d'effectif actuellement. (Problème Pass sanitaire, vacances...)

Les clubs ont tous un Compte Asso, pas de problème pour les « Pass-Sports ».

2 emplois ont été créés (validation en cours par la DRAJES), portés par les clubs d'Embrun et de Gap avec mise à disposition pour des actions « Comité » à hauteur respectivement de 40 et 25 %.

Pour les licenciés : au 3/09/21, 140 licenciés pour 158 à la même date en 2020

06 : Les clubs trouvent aussi que le calendrier des compétitions démarre trop tôt. Le premier C.A du Comité s'est tenu hier, présence de Jean Luc. Une réunion avec l'ensemble des Présidents est prévue dans 15 jours. Bon stage également durant l'été avec une cinquantaine de participants. Le beach a également bien fonctionné.

Nous n'avons pas de nouvelle d'un club et la problématique de la classe sport du Parc Impérial n'est pas résolue. Jean Luc prévoit une rencontre avec le Recteur de l'Académie de Nice pour faire bouger les lignes. Pour la communication, Pierre Faure fait le lien avec le Comité 13.

En ce qui concerne les licences à date : 762 licenciés pour 683 en 2020

13 : Optimiste sur l'évolution du nombre de licenciés Seniors et -12 ans. Inquiet sur les 12/17 ans. Par contre le Comité enregistre autant d'engagements qu'en 2020 en catégories jeunes mais un peu moins en seniors. La nouvelle formule de championnat « seniors » convient et le Comité enregistre plus de licenciées féminines.

Le club de Roquevaire a arrêté. Une équipe masculine du Comité va participer au beach du Grau du Roi. La campagne de communication « Radio » commence à porter ses fruits car depuis une semaine les visites du site ont nettement augmenté.

Au 03/09 2142 licenciés, pour 2103 en 2020.

83 : A quel moment sera versé le 2^{ème} versement du Pacte ? Réponse en fin d'année quand la Ligue aura elle-même perçu le versement Fédéral. La première partie de la somme, 50% de la subvention a été versée et prise sur les fonds propres de la Ligue. Le Comité 83 enregistre la baisse pour 2021 mais fait remarquer qu'il n'a obtenu qu'une augmentation de 500€ sur l'ANS en 2021.

Concernant le Pass sanitaire tous les membres du C.A sont vaccinés sauf 1. Un état des lieux est en cours pour les dirigeants de clubs mais attention au juridique car nous n'avons pas le droit de demander si la personne est vaccinée ou pas. Quelques clubs ont des difficultés pour redémarrer : Fayence Le Muy, St Maximin, ASM Toulon, Vidauban. Ils ont besoin d'une assistance administrative. Le Comité est attentif, se déplacera et envisage la création d'un Contrat d'apprentissage pour les aider. Autre problématique, les arbitres qui arrêtent et refusent de se faire vacciner. Le Comité regrette un manque de communication général à tous les niveaux, le mode de fonctionnement est à améliorer

Au 03/09, 921 licenciés pour 840 en 2020

84 : Beaucoup de doléances : en terme de communication nous étions trop bien habitués auparavant en recevant les supports nécessaires de la part de la FFHB. Il faut apprendre à se débrouiller seuls maintenant. Pourtant il y a beaucoup de salariés à la Fédé et nous avons obtenu 2 médailles d'Or aux J.O. Il n'y aura aucun représentant du 84 à la réunion ETT du 4/09/21. Information parvenue le 16 Août. Tous les dirigeants du Comité et les salariés sont indisponibles à cette date.

Pas de retour de la Fédération concernant la livraison des Kits. Nous n'avons reçu qu'un cinquième de la commande et sommes sans nouvelle de Central Hand malgré message.

Concernant le Compte Asso, tous les clubs du 84 sont inscrits sauf Sorgues du Comtat.

Enfin pour l'attribution du Pacte nous ne comprenons pas l'importance de la baisse, moins 5000€ par rapport à 2020. Comment s'est faite la proposition de répartition pour réduire plus le Comité 84 ?

Nous avons budgété 12000€ pour 2021 et nous retrouvons avec 7000€

Réponse : Concernant la répartition de l'enveloppe du PACTE 2021, le Bureau Directeur de la Ligue a acté d'attribuer l'intégralité de l'enveloppe « Service aux clubs » aux Comités Paca ; il fait une proposition en prenant en compte la baisse de l'enveloppe et la taille des Comités. Le 84 a bénéficié 2 années de suite d'une subvention plus importante de 2000€ que le Var et les Alpes Maritimes pour compenser la diminution de 2000€ sur le CNDS lors du passage à l'ANS. La Ligue a pu le faire en prenant une part sur l'enveloppe « formation » pour abonder la part « service aux clubs ». Ce n'est plus possible en 2021. L'alignement des 3 Comités de même volume explique la baisse plus importante pour le Comité de Vaucluse. Le C 13 a également enregistré une baisse de 5000€.

Néanmoins puisque cette proposition fait débat il est proposé de ne pas valider de répartition aujourd'hui et de remettre cette validation au prochain Conseil du Territoire prévu en présentiel le Samedi 2 Octobre 2021 à Aix en Provence Il faudra y réfléchir entre temps pour établir un consensus sur la base des données transmises en annexe.

Le 84 souhaite un éclaircissement sur les facturations entre Futurosud et HFM concernant les mises à disposition des salariés.

Armand précise qu'HFM fait l'avance de paiement et qu'il facture ensuite à Futurosud pour éviter les trop longs délais de paiement.

Il nous informe que toutes les conventions des salariés mis à disposition vont être refaites. Tous les salariés disposent de leur pass sanitaire et HFM est très satisfait de leurs investissements sur le terrain. Reste à améliorer le volet administratif. Il ne faut pas perdre les financements OPCO et jouer « collectif ». On espère que la Fédé devienne un CFA pour récolter la taxe d'apprentissage Enfin le 84 souligne également que la première date de championnat est trop tôt. Serait-il possible de reporter la première journée ?

Cette question sera mise à l'ODJ de l'ETT du Samedi 4/09. Il existe des solutions.

Pour le 84 au 03/09, 442 licenciés pour 501 en 2020

ANS et Bilans d'actions 2020

Pierre rappelle que les référents Comités doivent s'assurer des bilans ANS pour les actions 2020 des clubs et les leurs. Ils doivent être déposés et vérifiés dans Osiris. Si ces bilans ne sont pas fournis ou sont incomplets les clubs devront rembourser tout ou partie du montant obtenu.

26 dossiers sont déposés dans Osiris et doivent être étudiés. Il faut vérifier si tous les clubs concernés ont fait le nécessaire.

Questions diverses :

Jean Luc nous informe qu'il va nous falloir faire des propositions de critères pour le Contrat Territorial Personnalisé qui remplacera le PACTE. La prochaine réunion des représentants de Comités et de Ligue est fixée les 18/19 Septembre en préparation de l'Assemblée plénière des Présidents de Comités et de Ligue des 19/20 Novembre à la MDH. Il invite tous les participants à communiquer sur ce thème.

Patrice souhaiterait que soient invités systématiquement les Présidents de Commissions Territoriales pour être associés à la Gouvernance. Pierre rappelle qu'ils sont invités quand les questions à l'ODJ les concernent directement.

Jean Luc sollicite à nouveau les Présidents de Comités pour communiquer entre eux et pour inviter les Présidents de Commissions s'ils le souhaitent. Les Présidents de Commissions se réunissent d'ailleurs déjà entre eux.

Le Comité 83 a reçu une demande d'un club pour qu'une joueuse évolue en catégorie supérieure + de 16 ans et transmettra le courrier à la Ligue pour examen.

Après des échanges très animés la séance est levée à 21h15. Prochain Conseil le samedi 2 Octobre 2021 au siège de la Ligue.